

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2019

AGENCE NATIONALE DU SPORT ET ORGANISATION DES J.O. 2024 - (N° 2106)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC3

présenté par

Mme Buffet, Mme Faucillon, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,
M. Dharréville, M. Dufrègne, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 40.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les cosignataires saluent le fait que les CTS aient été exclus du dispositif de détachement d'office de fonctionnaires créé par la loi sur la fonction publique, même si ils continuent de s'y opposer pour l'ensemble des fonctionnaires.

La rédaction actuelle de l'Alinéa 40 ne répond pas aux attentes des CTS. De plus, il ne semble pas pertinent que le responsable de la haute performance décide des affectations des CTS. Cela doit rester de la responsabilité du ministère.